



**LE NOTARIAT ET LE
PROJET DE LOI DU
MINISTRE DE
L'ECONOMIE !!!**

**IMPORTANT A
DISTRIBUER A TOUT LE
PERSONNEL**

N°72

LA FEDERATION RECUE AU CABINET DU GARDE DES SCEAUX, MINISTRE DE LA JUSTICE

Le 19 novembre dernier une délégation de la FGCEN-FO a été reçue par Mme HUMBERT, Conseillère au Cabinet de la Garde des Sceaux.

Le Projet de loi déposé au Conseil d'Etat prône toujours :

- La création d'un corridor tarifaire pour les émoluments et honoraires des notaires ;
- La liberté d'installation sous l'égide de l'Autorité de la Concurrence ;
- L'apport de capitaux étrangers au Notariat pour la création de sociétés non-commerciales ;

Nous lui avons fait part de notre ferme opposition à ce projet de loi et à ses dispositions, ainsi qu'à la suppression de l'habilitation des clercs.

Vous trouverez le compte rendu intégral de cette réunion sur notre site internet.

AUCUNE MENACE N'EST ECARTEE !

LE 10 DECEMBRE PROCHAIN, TOUS A PARIS !

**LA FEDERATION APPELLE TOUS LES SALARIES AU
RASSEMBLEMENT POUR LA DEFENSE DE LA PROFESSION**

**N'OUBLIEZ PAS QUE TOUTE ATTEINTE A LA PROFESSION,
PORTERA PREJUDICE A L'EMPLOI ET A LA PROTECTION SOCIALE
(CRPCEN-MCEN) DES SALARIES ET RETRAITES DU NOTARIAT.**

Pour participer à cette manifestation, veuillez-vous rendre sur le site de la Fédération en page d'accueil, puis cliquez sur la phrase « *Allez à la page section locale et cliquez sur votre cour d'appel pour contacter notre correspondant local* ».

